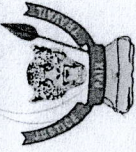


REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PRIMAIRE



AUTORITE DE REGULATION
DES MARCHES PUBLICS
ARMP
Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 201/2023

A L'ENTREPRISE KIPELO MASHIND MULTISERVICES Sarl « EKMM »

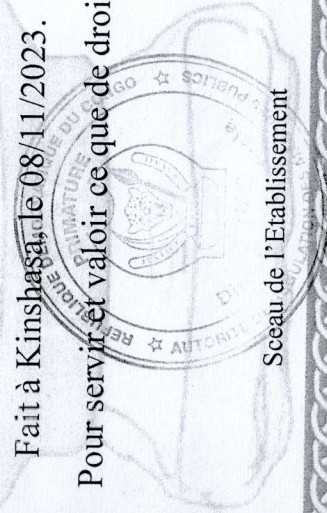
Après avoir reçu le contrat du marché n° 001/ITPAT/TANG/2022, conclu avec le Ministère Provincial des Infrastructures, Travaux Publics et Aménagement du Territoire, pour un montant total hors taxe de dollars américains huit millions cinq cent quatre-vingt-deux mille quatre (USD 8 582 004) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit dollars américains soixante mille septante-quatre, trois centimes (USD 60 074,03).

Fait à Kinshasa, le 08/11/2023.

Pour servir et valoir ce que de droit

Directeur Administratif et Financier

Directeur Général adj
Benoit Nalibaf Kalembe



Sceau de l'Etablissement